

## Sections

5.12

PV Biel/Bienne

Fête de la Saint-Nicolas aura lieu au Restaurant Bahnhof Brügg, (bus no. 7 ou train le jeudi 5 décembre dès 14h. Le groupe musical «die Oldies» de St. Antoni / FR encadrera notre fête et le Choeur d'hommes des cheminots pensionnés interprétera quelques chants. Après la remise des diplômes d'honneur aux membres ayant 40, 50, 60 et 70 ans de sociétariat SEV, il restera suffisamment de temps pour

la discussion et les échanges de souvenirs. Tous les partenaires des membres sont également invité-e-s à notre fête contre une contribution de 20 fr. pour les frais divers. La collation de l'après-midi est offerte aux membres de la PV-SEV, aux chanteurs et aux musiciens. Les boissons sont à la charge des participants. Le comité vous attend nombreux.

10.12

PV Genève

Le Noël de la section vous attend mardi 10 décembre dès 10h30 à l'UOG (place des Grottes 3 à

Genève). Venez profiter d'un moment de camaraderie et de détente. Nous fêterons les collègues qui ont 40/50/60 et 70 ans de SEV. Apéritif dès 11h30, vous pouvez aussi nous rejoindre à ce moment-là. Le repas suivra dès 12h15 (au fourneau notre ami cuisinier Pascal Kaltenrieder). Animation musicale. Inscriptions au 022 796 33 50 ou 022 796 40 02. Délai : vendredi 06 décembre. La participation financière sera de 20 fr. (apéritif/repas/café et une demi-bouteille de vin pour 2 personnes). Votre geste de solidarité en faveur de «Partage» pour ceux qui n'ont pas notre chance est compris dans cette somme.

Il sera possible d'acheter l'agenda SEV 2020 directement auprès du trésorier Dédé Broye.

Le comité

# Agenda 18/19



SE CHANGER, AUSSI DU TEMPS DE TRAVAIL

## Swiss : aucune ouverture au dialogue

**Elisa Lanthaler** Le 19 novembre, une délégation de SEV-GATA a rencontré les représentants de Swiss, demandant que le temps nécessaire pour se changer et pour les trajets soit considéré comme temps de travail dans le domaine technique. Selon le Secrétariat d'État à l'économie (SECO), ce temps devrait être rémunéré. Or, lors de cet entretien, Swiss n'a montré aucune ouverture au dialogue. Pour justifier cette attitude, ils ont évoqué une procédure juridique actuellement en cours avec Swissport: un membre SEV-GATA poursuit son employeur en justice. Le sujet du litige étant le temps nécessaire pour se changer et les trajets des trois dernières années. Swiss attend que la justice tranche.

Pour revenir à la thématique du changement de vêtements, Swiss prétend que les employés du domaine technique peuvent rentrer chez eux avec leurs habits de travail. «Toutefois, il s'avère que cette situation ne correspond manifestement pas la réalité. En effet, un règlement sur l'uniforme stipule que, pour les mécaniciens chez Swiss, il est formellement interdit de porter les habits de travail en partant du domicile et en y retournant», explique Markus Cadosch, secrétaire syndical. Swiss affirme que cette clause est désuète et qu'elle sera supprimée. SEV-GATA n'est pas d'accord: «Swiss envoie un signal discutable s'il suffit de tout simplement supprimer une clause d'un règlement afin de ré-

soudre des problèmes.»

En plus, SEV-GATA est d'avis qu'on ne peut pas attendre des mécaniciens qu'ils rentrent à la maison avec leurs habits de travail tout sales - point de vue confirmé par la jurisprudence.

Par ailleurs, les mécaniciens travaillent parfois avec des substances qui sont classifiées comme toxiques. «Les vêtements qui ont été en contact avec de telles matières ne peuvent, selon nous, pas être portés en dehors de la zone prévue à cet effet», affirme Markus Cadosch.

SEV-GATA va continuer la lutte pour que Swiss reconnaisse le temps nécessaire pour se changer. «En plus, nous espérons que la procédure juridique engagée à l'encontre de Swissport permettra de clarifier les choses et d'étayer nos revendications.»

Si la justice reconnaît le bien-fondé de l'argumentation de SEV-GATA, cette reconnaissance du temps nécessaire pour se changer et pour les trajets comme temps de travail serait valable tant à l'aéroport de Zurich qu'à celui de Genève.

che très appréciée.

Il revient ensuite à l'invité du jour, Giorgio Tuti, président du SEV, de brosser un tableau sur l'actualité politique dans notre pays, sur le 100ème anniversaire de notre syndicat et aussi sur le lancement par l'USS d'une initiative en vue d'un 13ème mois de salaire AVS afin de compenser la détérioration inéluctable des rentes. Ce versement pourrait être entièrement pris en compte par les bénéficiaires énormes de la BNS. Enfin, actualité oblige, il informe sur la question récemment soulevée de l'obtention par le personnel des facilités de voyages FVP, abonnements généraux en particulier. Ce droit est un acquis du personnel et le syndicat s'engage avec force pour le maintien de ce droit. A ce titre, il est décidé que le comité enverra une lettre de lecteur à *La Liberté* et à *24heures* afin d'expliquer le bien-fondé de ces facilités.

Avant de passer à table, un participant déplore qu'en Suisse, près de 3 millions d'électeurs ne fassent pas usage de leur droit démocratique. La partie officielle de l'assemblée se termine à 12h15, l'heure idéale pour passer à table où un très bon repas est servi.

PV VAUD

## FVP, réel souci

**Le comité** Devant 65 participant-e-s, ouverture en chanson de l'assemblée générale, souhaits de bienvenue, lecture du pv 1ère A.G. 2019, qui est adopté. L'actualité syndicale est partagée entre notre président, René Guignet, et Jean-Pierre Genevay, vice-président PV, soit l'augmentation annuelle d'un franc par membre de la contribution du SEV à notre section dès 2020, l'adoption du nouveau règlement de Gestion PV qui prévoit la transformation de la commission centrale en comité central et la disparition du comité central dans sa composition actuelle.

Pour l'avenir de la PV, il y a lieu de mieux intégrer les conjoint-e-s et de rechercher des idées novatrices pour intégrer les diverses catégories d'âge. Autre défi du SEV et de la PV est l'accueil des 10 000 prochaines retraites dans les années à venir. Les chèques Reka, passent à 10% de réduction dès 2020 pour une durée limitée. L'enquête de notre section auprès de nos membres quant à leurs atten-

tes, laisse apparaître un besoin de soutien pour la gestion administrative, les FVP, la Caisse de Pension CFF et l'AVS restent leurs préoccupations principales. Le calendrier de la section pour 2020 prévoit, en plus des 2 assemblées annuelles et des 2 sorties, une nouvelle rencontre «café-contact» à Yverdon, une rencontre pour les veuves et une journée marche. Au chapitre des nouveautés, le congrès a approuvé deux propositions, soit: la possibilité de démissionner au 30 juin ou au 31 décembre, moyennant un préavis de 6 mois, une seule assemblée annuelle reste obligatoire.

M. Bernard Pittet, représentant des CFF, nous a évoqué le projet Léman 2030, déjà bien en route et a répondu aux questions de son auditoire, fort captivé. Notre fichier des membres comporte de nombreuses adresses fausses, il est donc important de nous communiquer les changements d'adresse, surtout lors d'entrée en EMS. Les adresses internet sont également bienvenues.

PV VAUD

## Quand Courtelary rivalise avec Besançon



Ici lors de la sortie à Courtelary, devant le restaurant de la Clef.

**Le comité** Le mercredi 19 juin, 42 membres ont participé à une sortie à Courtelary pour une visite guidée de la Fabrique de chocolat Camille Bloch, avec un arrêt «café-croissant» à la Grange à Yverdon ainsi que un excellent repas de midi au restaurant de la Clef à Courtelary.

Le mercredi 11 septembre, 44 personnes ont utilisé le bus des Voyages Vuagniaux à destination de Besançon, pour une excursion-repas sur une des boucles du Doubs, puis un arrêt sur le chemin du retour à Ornans, pour y visiter la ville natale du peintre Courbet.

PV FRIBOURG

## Mobilisé-e-s pour leur FVP

**Jean-Louis Scherz** L'AG d'automne de la PV Fribourg a eu lieu le 20 novembre à l'Auberge de la Gare, à Grolley, en présence de 83 membres. Le président, Daniel Trolliet salue l'assemblée et prie les membres germanophones d'excuser l'absence de convocations et articles en allemand dans le journal et sur le site Internet, oubli comblé depuis quelques temps.

Le PV de l'AG du printemps est accepté à l'unanimité. Le caissier, Charles Savary, indique le nombre actuel de membres, soit 304 à ce jour. Il présente également un budget équilibré pour 2020, mais une baisse du nombre de membres pourrait à l'avenir affaiblir cet équilibre. Il revient au vice-président, Jean-Michel Gendre de remettre les diplômes et souvenirs aux bénéficiaires d'anniversaires ou d'années de sociétariat. Le pré-

sident informe aussi sur les indemnités perçues par les membres du comité. La réserve financière placée auprès de Swisscanto sera dorénavant gérée directement par la BCF. Un membre de notre section, Roland Julmy, est d'accord de reprendre la charge de webmaster pour le site du comité central PV.

Les diverses sorties et excursions ont remporté un grand succès et leurs organisateurs respectifs sont vivement remerciés par Jean-Paul Hadorn, membre du comité. L'année prochaine, une excursion en train dans la région genevoise est en cours de projet, de même qu'une journée consacrée à la visite de l'ancien poste d'enclenchement conservé de la gare de Kerzers. Le président adresse de chaleureux remerciements à la visiteuse aux malades, Mme Thérèse Ribotel qui accomplit une tâche

DÉCÈS

**Bossy Juliette;** 1922; veuve de Arnold, Sion, PV Vaud.

**Demierre Roland;** 1941; collaborateur sp. Bienne, PV Biel-Bienne.

**Emonet Bernard;** 1942; chef du mouvement, Aire, PV Genève.

**Hoffer André;** 1934; adjoint, Lausanne, PV Vaud.

**Maeder Francis;** 1942; chef de gare, Delémont, PV Jura.

**Martignier Charlotte;** 1924; veuve de Fernand, Moudon, PV Fribourg.

**Rappaz Roger;** 1950; chef d'équipe, Monthey, PV Valais.

**Rouge Huguette;** 1936; veuve de Maurice, Bex, PV Valais.

**Roulin Claudine;** 1932; veuve de René, Genève, PV Genève.

**Steffani Simone;** 1924; veuve de Armand, Lausanne, PV Vaud.